

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Douze, le Lundi 19 Novembre à 18 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 13 Novembre, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Simon RENUCCI.

**Etaient présents :**

MM. LUCIANI, CERVETTI, DIGIACOMI, PIERI, PANTALONI, Mme LUCIANI, Mme MORACCHINI, Mme GUIDICELLI, M. CASASOPRANA, Mme MOUSNY-PANTALACCI, Mme RISTERUCCI, M. GABRIELLI, Mme PASQUALAGGI, Adjoints au Maire.

M. PARODIN, Mme PIMENOFF, M.M.VITALI, MARY, BERNARDI, Mme FIESCHI DI GRAZIA, M. COMBARET, Mme CURCIO, Mme SUSINI-BIAGGI, M. BARTOLI, Mme FERRI-PISANI, Mme TOMI, Mme GUERRINI, MM. SBRAGGIA, FERRARA, Conseillers Municipaux.

**Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :**

Mme DEBROAS	à	M. CERVETTI
M. AMIDEI	à	M. le Maire
Mme SUSINI Claire	à	M. GABRIELLI
M. TOMI	à	Mme SUSINI-BIAGGI
Mme SAMPIERI	à	M. CASASOPRANA
M. LAUDATO	à	M. SBRAGGIA

**Etaient absents :**

M. BASTELICA, Mme PERES, Mme POLI, Mme JOLY, M. ZUCARELLI, Mme PASTINI, MM. D'ORAZIO, RUAULT, CORTEY, Mme OTTAVI-BURESI, Conseillers Municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	45
Nombre de membres en exercice :	45
Nombre de membres présents :	29
Quorum :	23

Le quorum étant atteint, M. CASASOPRANA est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Lundi 19 Novembre 2012

Délibération N°2012 / 255

**Voyages scolaires. Année scolaire 2011/2012.**

### **Monsieur le Maire expose à l'Assemblée :**

Il est porté à la connaissance du Conseil Municipal que des projets de voyages scolaires éducatifs sont présentés chaque année par les écoles de la Commune.

Ces projets sont financés par la Commune, par les familles et par des ressources complémentaires éventuelles, ces dernières devant permettre en priorité la diminution de la participation des familles les plus modestes.

Pour l'année scolaire 2011-2012, la Commission Départementale chargée des voyages scolaires, réunie à la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de Corse du Sud, le 16 décembre 2011, avait retenu deux dossiers.

Cependant un dossier supplémentaire, validé par les Services de l'Education Nationale, a été retenu par la Ville et ajouté à la liste initiale. Le montant total de la part Ville est individualisé conformément à la liste ci-dessous.

<b>ECOLES</b>	<b>DESTINATIONS</b>	<b>DATES</b>	<b>MONTANT TOTAL</b>	<b>PART VILLE</b>
Sampiero Elémentaire 1 CP-CE1 / 14 élèves	Olmi Cappela	3 au 6 avril 2012	3974 €	2500 €
Loretto Elémentaire 1 CE1/ 25 élèves	Sartène	14 au 16 mai 2012	3618 €	1250 €
Saint Jean 3 élémentaire 1 CE1/ 16 élèves	Porto Vecchio	7 au 11 mai 2012	3939 €	1618€
<b>TOTAL</b>			11531€	5368€

CONSIDERANT que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2012, Chapitre 65, Article 6574, Fonction 255.

### **IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL**

d'individualiser les aides mentionnées conformément au tableau ci- dessus, dans le cadre des voyages scolaires organisés pour l'année scolaire 2011-2012.

**LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER.**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,  
Oùï l'exposé de Monsieur Paul DIGIACOMI, Adjoint Délégué,  
Et après en avoir délibéré,**

Vu la Loi 82.213 du 2 Mars 1982 modifiée portant Droits et Libertés des Communes,  
Vu la Loi 83.663 du 22 Juillet 1983 complétant la loi 83.8 du 7 Janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements les régions et l'Etat,  
Vu la Loi du 19 Août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales,  
Vu la Loi d'orientation 92-125 du 6 février 1992,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

**CONSIDERANT** l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 16 novembre 2012.

**DECIDE**

**A l'unanimité de ses membres présents ou représentés,**

d'individualiser les aides mentionnées conformément au tableau ci-dessous, dans le cadre des voyages scolaires organisés pour l'année scolaire 2011-2012.

<b>ECOLES</b>	<b>DESTINATIONS</b>	<b>DATES</b>	<b>MONTANT TOTAL</b>	<b>PART VILLE</b>
Sampiero Elémentaire 1 CP-CE1 / 14 élèves	Olmi Cappela	3 au 6 avril 2012	3974 €	2500 €
Loretto Elémentaire 1 CE1/ 25 élèves	Sartène	14 au 16 mai 2012	3618 €	1250 €
Saint Jean 3 élémentaire 1 CE1/ 16 élèves	Porto Vecchio	7 au 11 mai 2012	3939 €	1618€
<b>TOTAL</b>			11531€	5368€

**DIT**

que les crédits sont inscrits au Chapitre 65, Article 6574, Fonction 255 du Budget de l'exercice 2012

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

.....  
**Fait à Ajaccio, les jour, mois et an que dessus**  
**(Suivent les signatures)**

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**LE MAIRE,**  
  
**Simon RENUCCI**  


Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20121119-2012\_255-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/11/2012